



Le 21 juillet 2026

PAR COURRIEL

Accès à l'information

1001, boul. Robert-Bourassa

6^e étage

Montréal (Québec) H3B 0B6

Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2026-0328

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 10 juin 2026 et dans laquelle vous nous demandiez les renseignements suivants :

« • Sommes versées ou remboursées à des cliniques médicales privées pour des bilans de santé et/ou d'autres services médicaux, et ce pour chacune des années 2023, 2024 et 2025, en ventilant l'information précise pour chaque clinique.

• Nombre de salariés ayant eu droit à des bilans de santé et/ou d'autres services médicaux payés par l'employeur au cours de chacune des années 2023, 2024 et 2025, en ventilant l'information précise pour chaque clinique

• Catégories d'employées concernées: PDG, vice-présidents, directeurs, professionnels, etc. »

(Transcription intégrale)

Voici les sommes totales payées directement aux cliniques au cours de la période visée. Huit dirigeants ont bénéficié de cet avantage au courant de la période visée par votre demande.

	2023	2024	2025
Cliniques Telus Santé inc.	7 186 \$	4 829 \$	3 876 \$
Capsana	1 095 \$	0 \$	0 \$

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

Stéphanie Assouline
Vice-présidente – Affaires juridiques et cheffe de la gouvernance
p. j.